

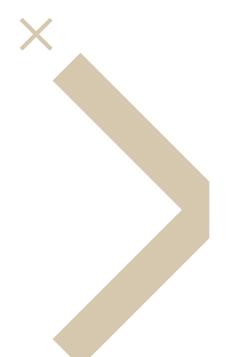


STRATÉGIE NATIONALE 2023-2027 POUR LES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT : AUTISME, DYS, TDAH, TDI

Garantir aux personnes des accompagnements de qualité et le respect de leurs choix



Les TND concernent 1 personne sur 6



ESTIMATIONS PAR TROUBLE

Autisme
1 à 2 %
de la population

Troubles Dys 8 % de la population

TDAH
6 % des enfants et
3 % des adultes

TDI
1 %
de la population

des personnes ayant un trouble du neurodéveloppement ont un second TND et d'autres maladies associées sont fréquentes : épilepsie, troubles gastro-intestinaux, pathologies cardio-vasculaires, pathologies de la vision et de l'audition, troubles du sommeil, troubles du comportement alimentaire, troubles anxieux et dépression.

des personnes concernées ont des difficultés cognitives qui persistent à l'âge adulte.

→ Pour retrouver les sources des données : handicap.gouv.fr/tnd

CHIFFRES CLÉS

400 ÉQUIPES DE RECHERCHE À TRAVERS LE MONDE

Alors que la recherche sur les TND était auparavant fragmentée, la création en 2019 d'un groupement d'intérêt scientifique a permis à la France d'avoir aujourd'hui une force de 700 chercheurs qui a établi un réseau de collaborations scientifiques avec plus de 400 équipes de recherche à travers le monde.

PAYS EUROPÉEN

En 2021, la France est arrivée en tête en nombre de coordinations de projets européens sélectionnés dans le cadre de l'appel à projet ERA-NET Neuron. Il s'agit d'un réseau de 27 organismes de financement de la recherche et de ministères (23 pays), sur la thématique des troubles du neurodéveloppement.



À la rentrée scolaire de septembre 2023, la stratégie nationale avait permis la création de 410 classes spécifiques pour accueillir des élèves autistes à l'école ordinaire. Il s'agit de classes maternelles, élémentaires et de dispositifs innovants d'autorégulation.

55000 ENFANTS

ont bénéficié d'interventions précoces et d'un parcours de diagnostic grâce à l'une des 102 plateformes de coordination et d'accompagnement (PCO) au 1^{er} juillet 2023. Ils étaient 150 en 2019.

197 GROUPEMENTS D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM)

ont été créés depuis 2017 pour les personnes autistes et les personnes ayant d'autres TND. Le principe du GEM est de rompre l'isolement des personnes et des familles en organisant l'entraide entre celles et ceux qui ont des préoccupations et/ou des difficultés communes.

40 LIEUX DE VIE

pouvant accueillir chacune six personnes autistes avec des troubles complexes sont en cours de création. Ces lieux de vie proposent un cadre adapté et digne pour les personnes qui jusqu'à présent n'avaient pas eu accès à des solutions d'accueil et de prise en charge adaptées à leurs besoins.

690000 SOLLICITATIONS

C'est le nombre d'appels, mails, visites du site internet et de l'annuaire qui ont été traités par les équipes d'Autisme Info Service en quatre ans (avril 2019-2023). La plateforme a par ailleurs constitué un annuaire avec 1 500 ressources vérifiées à destination des personnes concernées et des familles.

4000 PERSONNES

ayant un trouble du neurodéveloppement sont suivies dans le dispositif emploi accompagné qui leur permet l'accès et le maintien dans l'emploi.

27

ORGANISMES DE FORMATION

sont habilités à délivrer le certificat national d'intervention en autisme (CNIA).